

Conseil d'école du mardi 13 octobre 2020 17h30-19h30

Composition :

Représentants de la Municipalité : M. Banach adjoint

Les enseignants : Mme Top, Mme Petit, Mme Bernard, Mme Rusinek, M. Jacobs, Mme Nicollet, Mme Juillot, Mme Georgel, M Kowalski, M. Laroye, M. Novion,

La directrice : Mme Ladureau

Représentants des parents d'élèves : Mme ZEBIK, Mme BENTAYEB, Mme KHEMISSI GAROT, M. LINGRAND

Etaient excusés : Mme PICQUES inspectrice de l'Education nationale, M. Carlier, M. Cunha, M. Rusinek, maire d'Ostricourt,

Compte rendu :

Félicitations et accueil des nouveaux enseignants et parents élus.

Tour de table pour présentation de l'ensemble des membres du conseil.

Lecture de l'ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.
2. Effectifs et répartition pour l'année 2020-2021 ; prévision des effectifs pour l'année 2021-2022.
3. Modification et vote du règlement intérieur.
4. Evaluations de rentrée en CP et CE1. Bilan par rapport au confinement.
5. Questions des parents élus à la municipalité et à l'équipe enseignante.

Dates des futurs conseils : 16/03/21- 22/06/21

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Le taux de participation s'élève à 43%. Ce taux de participation est nettement en hausse par rapport à l'année dernière : + de 10 points (31,83%)

De nouveau de cette année, la difficulté à trouver des parents volontaires pour assurer une présence aux conseils d'école et faire le lien entre les différents partenaires. 4 parents se sont portés volontaires pour

constituer une liste. Il n'y a donc que 4 parents représentants l'ensemble des familles pour 12 classes. 8 sièges ne sont donc pas pourvus.

Les sièges sont attribués à : Mme Zebik, Mme Bentayeb, Mme Khemissi-Garot (nouvelle dans l'école) et M. Lingrand qui seront donc 4 titulaires. Les élus titulaires ont une voix délibérative lors des votes au Conseil d'école.

- Evolution des résultats des élections de ces trois dernières années :

Année 2018-2019	Année 2019-2020	Année 2020-2021
Sur 315 électeurs inscrits ➤ 103 votants (32 %) ➤ 9 bulletins blancs ➤ 94 suffrages exprimés 91.26% des suffrages obtenus	Sur 315 électeurs inscrits ➤ 106 votants (31.83%) ➤ 14 bulletins blancs ➤ 92 suffrages exprimés 86.79 % des suffrages obtenus	Sur 328 électeurs inscrits ➤ 141 votants (42.99%) ➤ 22 bulletins blancs ➤ 119 suffrages exprimés 84.39 % des suffrages obtenus

Fonctionnement du Conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections. La directrice d'école arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du Conseil d'école. Elle adresse les convocations et l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de chaque réunion, aux membres du Conseil.

Le Conseil d'école peut également être réuni à la demande de la directrice, du Maire ou de la moitié de ses membres. A l'issue de chaque séance du Conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé et signé par son Président, contresigné par la Secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial, adressé à l'Inspectrice de circonscription ainsi qu'au Maire et affiché en un lieu accessible aux parents.

2) Effectifs et répartition pour l'année 2020-2021 ; prévisions des effectifs pour l'année 2021-2022.

a) Effectifs et répartition pour l'année 2020-2021

A ce jour, il y a 199 élèves inscrits dans l'établissement, pour 12 classes dont la classe Ulis. Les effectifs et la répartition sont les suivants :

Classes	Enseignants	effectifs Ulis compris	effectifs sans les inclusions
CP A	Mme Top	14	14
CP B	Mme Petit	13	13
CP C	Mme Bernard	15	15
CE1 A	Mme Rusinek	14	13
CE1 B	M. Jacobs	14	13
CE1 C	Mme Nicollet	13	12
CE2	Mme Juillot	27	23
CE2/CM1	Mme Georgel	23	23
CM1	M. Kowalski	29	26
CM2 A	Mme Ladureau/M. Cunha	17	17
CM2 B	M. Laroye	20	17
Ulis	M. Novion	0	13
TOTAL		199 élèves	199

Une famille doit arriver à la rentrée : 1 élève de CP qui sera dans la classe de Mme Petit + 1 élève de CE2 qui entrerait dans la classe de Mme Georgel.

Mme Ladureau précise que les élèves du Dispositif ULIS sont inscrits en classe ordinaire et sortent de leur classe pour travailler des compétences précises avec le maître d'ULIS (français et mathématiques en priorité).

Les classes à effectifs réduits sont maintenues cette année. Le dispositif est inchangé et les modalités de travail sont toujours adaptées dans ces niveaux pour favoriser l'apprentissages des fondamentaux. C'est la poursuite du travail engagé depuis ces 2 dernières années.

Les enseignants travaillent en collaboration étroite pour assurer une équité entre les classes relevant du dispositif CP et CE1 dédoublés. Le petit nombre permet aux enseignants d'assurer un meilleur suivi des élèves mais également de développer l'autonomie afin d'éviter la rupture lors du passage à la classe entière à la rentrée prochaine (CE2). Des temps de regroupement des 3 classes sont inscrits à l'emploi du temps également. Les ateliers sont également proposés aux élèves selon leurs besoins.

b) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2021-2022.

Les prévisions correspondent à une demande du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). La prévision des effectifs a été validée le 12 octobre 2020 pour l'année 2020-2021 :

État du 12/10/2020 - Période de traitement demandée par le DASEN du 05/10/2020 au 12/10/2020

Niveaux		CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total	
		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes											11	
Nombre de regroupements ULIS											1	
Effectifs constatés (au 12/10/2020)	Hors ULIS	0	0	0	0	42	38	35	37	34	186	199
	ULIS	0	0	0	0	0	3	4	3	3	13	
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	42	38	35	37	152	162
	ULIS	0	0	0	0	0	0	3	4	3	10	
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	37	42	38	35	37	189	199
	ULIS	0	0	0	0	0	0	3	4	3	10	
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	5
	ULIS	0	0	0	0	0	0	2	1	0	3	
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL* (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	37	43	38	35	37	190	203
	ULIS	0	0	0	0	0	0	5	5	3	13	

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Les chiffres sont stables par rapport à cette année mais l'inquiétude, déjà mentionnée les années précédentes, demeure. L'arrivée dans les nouvelles constructions derrière l'école n'a pas été aussi importante que prévue. D'autres constructions sont en cours dans la commune. La municipalité a ouvert quelques rues à la possibilité de faire un choix d'école.

3) Modification et vote du règlement intérieur

Le règlement n'est pas modifié.

En annexe, sont présentes : la charte d'utilisation internet (2 versions), la Charte de la Laïcité et les consignes de sécurité lors de la mise en place du PPMS.

Est ajouté en annexe le protocole sanitaire de la rentrée 2020.

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01
Le règlement est voté.

4) Evaluations nationales CP et CE1. Bilan par rapport au confinement.

Les évaluations étaient les mêmes que l'année dernière.

Pour les enseignantes de CP, malgré le confinement les résultats sont habituels, mais il y a une petite fragilité en écriture.

Pour les enseignants de ce1, les bases sont là mais par rapport à d'habitude, il y a plus de fragilités sur la systématisation, les connaissances des nombres (70→ 90), les règles orthographiques, les sons complexes, l'écriture n'est pas stabilisée. On sent qu'il y a un manque. Tous les élèves ont une petite fragilité, mais rien d'inquiétant.

5) Bilan financier de la coopérative scolaire.

Le classeur est à disposition des parents élus qui souhaitent le consulter.

Cette année nous avons un excédent de 448,56€. La subvention de la municipalité nous a permis d'acheter 2 vidéos projecteurs pour la somme de 941,88€. Cette subvention nous aide également à payer les abonnements à Educartable et Edumoov.

En raison du confinement quasiment aucune classe n'est sortie l'année dernière. Des réservations avaient été faite dans différents organismes. Aucune pénalité n'a été retenue. Les sommes versées en acompte ont été restituées ou non-encaissées.

Les 3 classes de CP ont tout de même pu se rendre au Salon du livre de Douai et bénéficier d'un atelier avec une illustratrice.

La classe de CM2B est allée à l'Opéra de Lille.

Des livres ont été achetés en classe de CP, CE2 et CM2.

Du matériel pour l'art en CM2 et de quoi faire du pain en CE2 ont également été subventionné par la coopérative scolaire.

L'excédent de 2019-2020 sera réinvesti cette année dans les projets de classe. Il est difficile de s'engager sur des sorties pour le moment mais ce n'est pas exclu. Par ailleurs il est possible de faire venir des intervenants extérieurs dans l'école. Une réflexion est en cours dans les classes sur le choix des intervenants. Les enseignants commencent à prendre contact avec les structures pour connaître les possibilités d'intervention.

6) Questions diverses des parents à la municipalité

1) Est-il possible de sécuriser un peu plus la route le jeudi jour du marché ?

En effet, ce jour la seule route disponible pour repartir est en stationnement alterné.

Exemple : une semaine avec le changement de parité, il a été impossible de sortir donc beaucoup d'énervement, un papa s'est fait renverser en trottinette.

Peut-on laisser le passage possible sur la place de 8h à 8h45 ? Ou trouver une autre solution ?

Il serait peut-être possible de mettre tous les marchands sur une partie déterminée de la place au lieu de chaque côté de la route. (peut-être du côté du restaurant scolaire.) Ainsi tous les commerçants et clients seraient en sécurité et la rue serait libérée permettant la fluidité de la circulation des véhicules. Les élèves seraient à l'heure.

M. Banach verra ce qu'il est possible de faire avec ses collègues et reviendra vers nous le plus vite possible.

2) Pourquoi un menu végétarien par semaine ?

La question a été formulée de cette façon mais pour moi, c'est une loi qui a été votée il me semble ?? Sinon la personne voulait savoir pourquoi dans la loi s'est indiquée "proposer un menu végétarien par semaine" alors qu'il semble imposé à Ostricourt.

Il y a bien la loi Egalim qui impose au gestionnaire de restauration scolaire de proposer une fois par semaine un repas végétarien pour une alimentation saine, durable et accessible à tous (il n'est pas nécessaire de manger de la viande tous les jours). La loi ayant été votée le 2 octobre 2018, et l'expérimentation étant demandée sur 2 ans, un bilan sera certainement fait avec des réajustements. Est-il nécessaire de s'inquiéter pour une expérimentation qui se termine ?

N'y a-t-il pas confusion entre repas sans porc et végétarien ? Ne devrions-nous pas communiquer davantage sur l'objectif de cette loi ?

M. Banach souligne aussi le fait que proposer 2 repas ce jour là augmenterait fortement le prix de la cantine et augmenterait le gaspillage alimentaire alors que l'objectif est plutôt l'inverse.

3) Dans le protocole sanitaire, en cas d'absence d'un enseignant sans remplaçant, les parents doivent garder leur enfant pour éviter le brassage. Sachant qu'il existe des brassages en cantine et récréation par groupe classe. N'est-il pas possible d'intégrer les élèves de l'enseignant absent dans ces groupes classes ? (ex CP-CE1)

Il n'y a pas de brassage entre les classes de CP et de CE1 : les groupes sont distincts en cantine et à la récréation (espace différent en cantine, cours séparées en récréation). Il est demandé aux parents de garder leur enfant dans la mesure du possible. S'il n'y a pas de possibilité pour les familles alors les élèves sont accueillis dans les autres classes du niveau ou du groupe. Cela ne pose pas encore trop de problème en CP et CE1 car les effectifs sont réduits mais il n'y a pas toujours assez de place en raison des dispositions spécifiques de ces classes. Par contre c'est beaucoup plus complexe pour les autres niveaux car au lieu de répartir sur 2 classes on peut répartir que sur 1 seule : c'est le cas des CE2, CM1 et des CM2.

Nous faisons le maximum au regard du protocole sanitaire et des organisations cantine/garderie. Un remplaçant est demandé à chaque fois mais ce n'est pas l'école qui attribue les remplaçants.

4) Question sur les menus sans porc : les enfants qui ont un menu sans porc mangent de la viande et pas uniquement du poisson. Pourquoi le poisson lui est servi presque tous les jours ? De plus, pourquoi le poisson est gorgé d'eau ? Est-il possible d'avoir du poisson sain (en plus de la viande en alternance) ?

Un parent demande combien de personnes se plaignent de cette situation.

Est-il possible de renommer le menu (peut-être viande et sans viande).

L'eau vient du fait que c'est du poisson qui a été congelé, ce qui permet d'avoir des prix raisonnables pour la cantine mais que l'eau restante ne remet pas en cause la qualité du poisson, ni le fait qu'il soit sain.

En cas de repas avec porc, les élèves basculeraient-ils sur des repas végétariens ?

Il est rappelé que les questions sur la qualité de la restauration peuvent être renvoyées directement en mairie afin qu'elles y soient réglées plus rapidement (ne pas attendre le conseil d'école)

5) A la sortie d'école, malgré la présence du panneau d'affichage sur l'interdiction de fumer, certaines personnes n'hésitent pas à fumer et à jeter leurs mégots à terre. Quelle pourrait être l'action supplémentaire afin d'éradiquer ce fléau de non-respect.

On peut peut-être refaire les panneaux interdiction de fumer. Est-il possible d'interdire la cigarette devant l'école ? (cf : <https://www.lci.fr/famille/tabagisme-passif-faut-il-interdire-aux-parents-de-fumer-devant-les-ecoles-2144773.html>)

Est-ce que le fait de fumer n'est pas en opposition avec le port obligatoire du masque à 50m autour de l'école ?

Informations complémentaires de la municipalité, des enseignants :

Ecole Roger Salengro
3 place Albert Thomas
59162 Ostricourt
03 27 89 81 01

Une demande a été faite par quelques familles de la classe de CE2/CM1 : cette classe est regroupée avec la classe de Mme Juillot depuis la rentrée. De ce fait les élèves de CM1 ne rencontrent jamais leurs camarades qui sont en CM1 chez M. Kowalski, ce qui crée une sorte « d'isolement ».

→ Les groupes de l'école ont été constitués par rapport aux groupes de la cantine. Ils ont évolué en début d'année en raison du nombre d'élèves par groupe et en fonction des animateurs. L'école veut bien faire des changements aux vacances scolaires pour ne pas faire de brassage mais cela dépend davantage de la municipalité qui constitue ces groupes cantine. Il semble que cela soit difficile de changer les groupes au regards du nombre d'élèves.

Une famille demande également s'il n'est pas possible de mettre l'APC le mardi ou le vendredi soir : ce n'est pas possible car les enseignants ont des réunions le mardi soir, et le vendredi ne nous semble pas judicieux en terme de fatigue des élèves (fin de semaine).

Nous souhaitons remercier la municipalité pour le garage à vélo, différents travaux : la classe de Mme Nicolle, la porte à l'entrée, ... Par ailleurs, l'installation du logiciel en ligne nous permet de signaler plus rapidement les petits travaux du quotidien. Les services sont beaucoup plus réactifs.

Une réflexion est en cours sur la matériel informatique : les enseignants sont en train de faire un état des lieux des besoins et sont en relation avec le conseiller informatique de la circonscription pour rédiger le projet. La demande devrait être envoyée à M. le Maire avant les vacances de décembre.

Clôture de la réunion 19h05

La directrice
Mme Ladureau

La secrétaire de séance
Mme Juillot

Les parents d'élèves élus.



Ce compte rendu a été envoyé par mail à chaque membre du conseil (présent ou absent.)